

Le fil citoyen

COMMUNE DE SÉVÉRAC D'AVEYRON

Bulletin
municipal

#06

JANVIER
2024



DOSSIER

Zoom sur les
services techniques

"En attendant Noël" - Animations sur la place de la Gare le 15 décembre

TRAVAUX

Zoom sur les travaux
patrimoniaux

JEUNESSE

Le CMJ, le cross
et les écoles

SANTÉ SOCIAL

Festivités et animations
pour les aînés



2023, une année bien remplie



Chères Sévéragaises, Chers Sévéragais,

Le fonctionnement des différents services de la commune a été scruté lors d'un audit qui s'est déroulé depuis le mois de juin, et a été présenté au personnel en décembre. Cet audit a mis en évidence les forces de l'équipe, et aussi des points d'amélioration à mettre en œuvre dans les années qui viennent de façon à se doter des outils nécessaires à notre commune agrandie depuis maintenant 8 ans. Je tiens à remercier les agents des trois grands pôles que sont les services écoles, administratifs et techniques pour le travail accompli.

Ce fil citoyen vous présente quelques aspects du travail de nos équipes techniques. Les deux autres pôles seront présentés ultérieurement.

L'EHPAD et son personnel méritent également toute notre reconnaissance pour le travail effectué pour nos anciens les plus vulnérables.

De nombreux chantiers ont eu lieu en 2023, dont la médiathèque en cours de réalisation, et les travaux de la rue du Grand Faubourg commencent.

En ce début d'année 2024, je souhaite que notre commune continue à intégrer et fédérer au mieux tous ses habitants vers des projets riches et dynamiques et à préserver une démocratie vivante dans un monde où les sirènes de la guerre, de l'exclusion et du totalitarisme se font hélas entendre.

Meilleurs vœux à vous et vos familles.

Mentions légales : Bulletin municipal 2024 n°6, publication de la commune de Sévérac d'Aveyron - Dépôt légal à la parution - Reproduction interdite. Directeur de publication : Edmond Gros. Comité de rédaction : Service communication, agents et élus. Conception et mise en page : service communication. Photos : Service communication, élus, crédits divers. Impression : Merico Impression. Tirage : 2 650 exemplaires. L'éditeur décline toutes responsabilités pouvant résulter des erreurs qui, malgré le soin apporté à la rédaction, auraient pu se produire.

Le dessin Sommaire

SERVICE TECHNIQUE: UN METIER PROCHE DES HABITANTS.



Yvain Muret

- 3. En un coup d'oeil
- 4. Retour en images
- 6. Culture : La saison culturelle
- 7. RH : Un audit fonctionnel des services | La formation, un levier essentiel
- 8. Dossier : Les services techniques municipaux
- 10. L'entretien des cimetières de la commune | Travaux
- 12. Zoom sur les travaux patrimoniaux
- 13. Santé-social : Festivités des aînés | Animations à l'EHPAD Gloriande
- 14. Jeunesse : Le nouveau CMJ | Le cross scolaire | Du côté des écoles
- 16. L'Office de Tourisme
- 17. La communauté de communes : le PLUi
- 18. La communauté de communes : la gestion des déchets | L'État-civil
- 19. Le mot de l'opposition

L'extinction de l'éclairage public



Depuis début 2023, une extinction partielle de l'éclairage public a été mise en place, suite à une consultation des habitants, pour économiser 55% d'énergie et réduire ainsi les factures de la commune et l'impact écologique. Après cette première année de test et suite aux retours de la population, le début de la période d'extinction estivale sera avancée. Elle commencera ainsi le 1^{er} mai au lieu du 1^{er} juin, et se terminera le 30 septembre. Les horaires resteront cependant les mêmes : extinction de 1h à 6h du matin durant la période estivale, et à partir de 23h le reste de l'année.

Du côté du personnel communal

Deux agents ont fait valoir leurs droits à la retraite en 2023 : Nicole Arnal, au 1^{er} février, qui occupait un poste d'ATSEM depuis de nombreuses années à l'école maternelle Jules Ferry et Philippe Paulhac, au 31 décembre, cuisinier au collège mis à disposition par la commune (pour des questions d'organisation, le poste de cuisinier au collège sera par la suite pris en charge par le Département). Deux agents ont également quitté la collectivité. Il s'agit de Nicolas Dallo qui occupait un poste dans l'équipe voirie des services techniques, au 1^{er} juillet, et Sylvie Costes, au service état-civil et titres d'identité en disponibilité depuis le 20 septembre.



Marie-Claire Bestion, M. Gros et Nicole Arnal

Remi Boussugues a intégré les services techniques au 1^{er} avril 2023 pour l'entretien des espaces verts. Dans les écoles Rahma Oukhay et Chloé Coélho-Almies rejoignent l'équipe de l'école Jean Moulin.

Marie-Claire Bestion, ATSEM à l'école de Lapanouse, a reçu la médaille d'honneur communale du travail, échelon argent, qui récompense 20 ans de service.

Associations : les demandes de subventions

La période de demande de subventions pour les associations sera ouverte courant janvier 2024. Ces aides permettent d'accompagner les associations dans leur fonctionnement et de soutenir leurs projets.

Le dossier de subvention, téléchargeable sur le site internet de la commune ou à retirer en mairie, est à retourner à la mairie avant mi-février 2024.



Vidéo sur le thème de l'attractivité économique



Découvrez la vidéo sur notre chaîne Youtube "Mairie de Sévérac d'Aveyron" ou en scannant ce QR code ! Et n'hésitez pas à la partager autour de vous.

Afin d'attirer de nouveaux commerçants et entrepreneurs sur notre territoire, la commune a créé une vidéo promotionnelle valorisant les atouts économiques et le cadre de vie de Sévérac d'Aveyron. Elle est diffusée par le biais de nos réseaux sociaux, mais aussi grâce à de nombreux partenaires comme la communauté de communes des Causses à l'Aubrac, le PETR du Haut-Rouergue, le PNR des Grands Causses, le Département, la Région, mais aussi par des associations et acteurs économiques locaux.

Retour en images



18 mai 2023

Le marché de printemps

La première édition du marché de printemps, évolution de l'ancien marché aux fleurs, a été une réussite ! Habitants, visiteurs et exposants ont été ravis de cette journée sur le thème du printemps et des produits locaux.

20 juin 2023

La chorale des écoles

Les élèves des écoles de la commune ont présenté un magnifique spectacle de chorale pour la fin de l'année, résultat du dispositif scolaire «Chorale à l'école», mis en place depuis la rentrée 2023.



30 juin 2023

Inauguration du city stade de Sévérac, en présence notamment des membres du Conseil Municipal des Jeunes.



Du 11 au 16 septembre 2023

Réalisation d'une fresque rue des Douves

Une toute nouvelle fresque vient embellir la rue des Douves ! Les élèves de CE2 et CM2 de l'école Jean Moulin ont assisté les artistes du collectif 4FAM dans la réalisation de cette œuvre.



16 et 17 septembre 2023

Les Journées du Patrimoine ont attiré de nombreux visiteurs.



11 novembre 2023

Cérémonies de commémoration de l'armistice de 1918

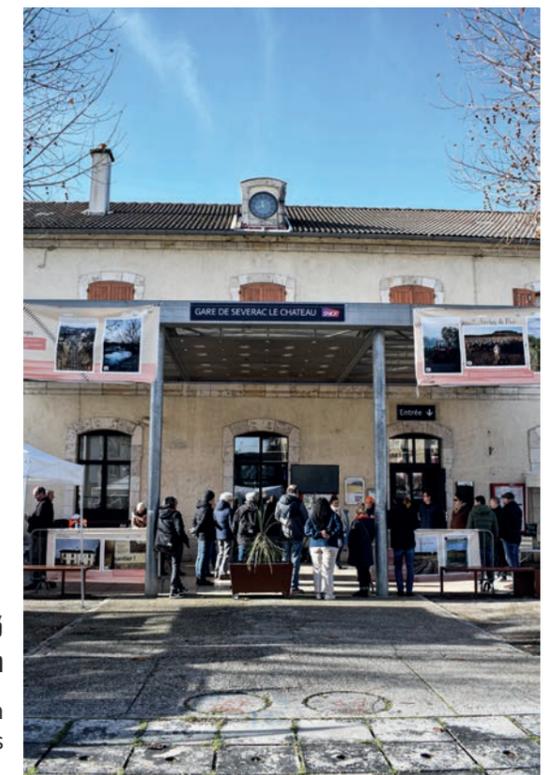
À Recoules-Prévinquières, Edmond Gros, maire de Sévérac d'Aveyron, le major Hugon de la gendarmerie, M. Colrat ainsi que Philippe Vincent, Joris Fabre et Sylvain Lancien, porte-drapeaux, étaient présents au côté de Clémence Anglade, maire déléguée, devant le monument aux morts nouvellement restauré.



20 novembre 2023

Lancement de la vidéo "attractivité"

Elus, commerçants et représentants d'associations et d'institutions territoriales étaient présents pour découvrir la vidéo commandée par la commune pour promouvoir l'attrait économique de Sévérac d'Aveyron.



7 décembre 2023

Aubrac Express à Sévérac d'Aveyron

Exposition photos, projection d'archives et installation sonore sur la ligne de chemin de fer Béziers-Neussargues dans le cadre du projet Aubrac Express.

Culture

En ce début d'année 2024, les frimas de l'hiver se sont installés sur notre Sévéragais. Pour réchauffer nos corps et nos cœurs, la municipalité a fait le choix de vous proposer **des spectacles variés de qualité**, comme celui tiré de l'album Marcellin Caillou, du célèbre dessinateur Sempé joué le 13 janvier ainsi que ceux programmés dans le cadre des Escapades du théâtre de la Maison du Peuple de Millau. Bon nombre d'habitants apprécient nos propositions culturelles : le concert de l'Orchestre d'Harmonie de l'Aveyron, à Buzeins en novembre dernier, a attiré plus de 160 personnes.

La conjoncture économique nous oblige à réfléchir et à faire le choix d'un seul spectacle par mois. Nous avons également souhaité maintenir une billetterie accessible à tous, à partir de 5€ avec parfois même des animations gratuites. Le CCAS offre également des billets de spectacle à des familles qui n'y auraient pas accès, par le biais des associations de solidarité locales. Malgré tout, certaines représentations, dont les séances de cinéma, ne font pas le plein. Serait-ce que nos programmations ne séduisent pas ? Pourquoi ? Pourtant le film *Les 3 Mousquetaires*, projeté en août dernier, a attiré 180 spectateurs dans la cour du château : un record cinéma depuis 2020. **Les représentations du Commencement d'Alice Tabart, et celle du spectacle Aubrac Express // Attention aux départs, ont entièrement rempli la salle des Hommages cet été.**

Nous avons soutenu les animations associatives, telles *Halloween*, le *Téléthon* et *En attendant Noël (La Fête des Lumières a été annulée à cause des intempéries)*, qui ont séduit des foules venues parfois de loin. Nous accueillons de nombreux artistes en résidences dans notre commune ; cela a un impact sur l'économie locale et nous permet de bénéficier de spectacles à un coût préférentiel.



Le Commencement



Aubrac Express // attention aux départs

Au sujet du patrimoine communal, de nombreux travaux de restaurations ont été accomplis, sont en cours ou en en projets (voir p.12). Comme chaque année, nous faisons le lien avec tous les acteurs locaux pour les Journées Européennes du Patrimoine. Deux jours magnifiques dans lesquels nous organisons des visites guidées qui séduisent le public. La preuve : ce week-end-là, le château a vu passer pas moins de 646 personnes. **Le chantier de la médiathèque avance ; le bâtiment devrait être terminé au printemps et l'ouverture au public est normalement prévue avant l'été.** Un dossier complet sur ce sujet sera proposé dans le bulletin municipal de juin prochain.

Le tourisme : nous avons édité, il y a deux ans, un dépliant sur la cité médiévale et le château de Sévérac. Il est très apprécié par les visiteurs touristiques. Etant épuisé, nous allons le réactualiser et le rééditer. Le lac de la cisba est de compétence communautaire. Nous participons aux projets le concernant : plage avec du sable de rivière, tables de pique-niques, plantations, la guinguette, etc... **Sévrac a été homologué Petite Cité de Caractère depuis 2021**, ce qui nous permet d'être identifiés au niveau national. Nous continuons toujours d'être **affiliés à la Route des Seigneurs du Rouergue et à l'Union de Sauvegarde du Rouergue**. Notre maire, Edmond gros, œuvre au niveau départemental et régional pour que Sévérac soit reconnu Grand Site Aveyronnais et d'Occitanie, par son château mais surtout par sa cité médiévale. La charte est exigeante mais les idées fusent pour que l'on puisse y parvenir.

La Culture participe à notre équilibre. Elle est l'affaire de tous.



PENSEZ-Y !

Pour ne manquer aucun événement culturel, **abonnez vous à notre lettre d'infos culturelles !** Pour vous inscrire, il suffit de vous rendre sur le site de la commune, rubrique "Lettre d'infos", et d'entrer votre adresse e-mail dans le champ d'inscription.

Vous recevrez alors un e-mail pour annoncer chaque animation culturelle communale.

Ressources humaines

Un audit fonctionnel des services

Afin de **faire un point sur l'organisation et le fonctionnement des services de la mairie**, notamment depuis la création de la commune nouvelle en 2016, la municipalité de Sévérac d'Aveyron a commandé un **audit externe**. La municipalité a souhaité également avoir des **propositions pour améliorer le fonctionnement et l'articulation des différents services** pour **aller vers encore plus d'efficacité et de confort** de travail et permettre une **optimisation de l'organisation** en tenant compte de toutes les contraintes.

Pour ce faire **un audit RH a été réalisé, par Mme Chatel, chargée de mission RH, de juin à septembre 2023**. Mme Chatel est venue sur sites, et a rencontré la plupart des agents dans les services techniques, administratifs et des écoles ainsi que certains élus.

Les conclusions de son rapport d'audit ont été présentées, dans un premier temps aux élus de la commission RH, puis à l'ensemble des agents le 6 décembre 2023 en mairie. **Dans tous les services, les agents se montrent très investis vis à vis du public, ils font preuve de souplesse et de polyvalence pour assurer l'accueil des usagers et pour répondre à leurs besoins, l'ambiance de travail est positive.** L'organisation est efficace et adaptée à la commune nouvelle, la gestion du personnel est individualisée, satisfaisante et reste « à taille humaine ».

Certains points sont cependant à revoir pour structurer et renforcer le fonctionnement interne : renforcer la coordination entre les services, structurer le management des ateliers et améliorer les outils de gestions en mettant en place plus de planification, clarifier les horaires de travail, mener une réflexion sur la rémunération des agents, créer des outils de communication interne...

Mme Chatel conclut en insistant sur la forte mobilisation des agents pour le service public et la qualité de l'accueil à Sévérac d'Aveyron.

Ce rapport d'audit va servir de base à la commission RH pour **créer une feuille de route afin de planifier et de prioriser les différentes actions à mener** dans les mois à venir.



Présentation des conclusions de l'audit aux agents

La formation, un levier essentiel

Afin de rendre un service public de qualité, **la formation des agents est un levier essentiel**, la municipalité a ainsi organisé plusieurs formations à Sévérac, pour l'ensemble des agents. Les 27 et 28 avril une formation sur la « **Posture professionnelle et communication bienveillante en milieu scolaire** » était organisée pour les 15 agents qui interviennent dans les écoles de la commune notamment durant les temps de garderie et de cantine. En octobre 2023, les agents des services techniques ont passé une **habilitation à la conduite et manipulation d'engins de chantier (CACES)**. Une après-midi de **sensibilisation aux risques routiers avec révision du code de la route**, et rappel d'informations sur les distracteurs routiers, la gestion des pauses et simulateur d'alcoolémie a été organisée pour les agents des services techniques et administratifs le 30 novembre dernier.



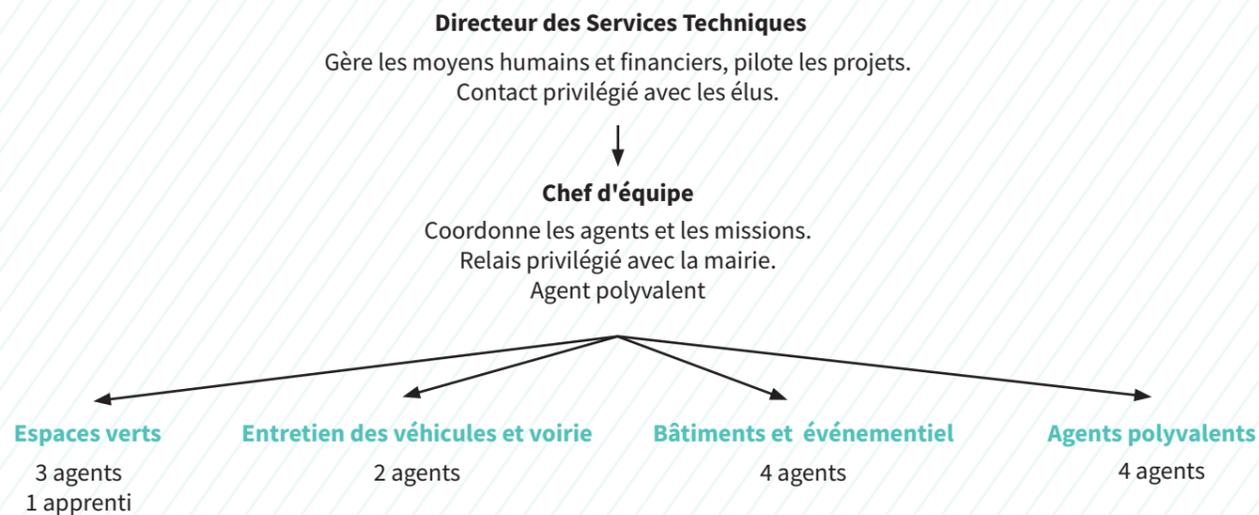
Sensibilisation aux risques routiers

Zoom sur les services techniques municipaux

Au sein de la mairie de Sévérac d'Aveyron, ce sont **près de 50 agents** qui travaillent au quotidien au service des habitants. Ils sont divisés en trois catégories : les services administratifs, les services techniques et les services des écoles. Tous ces services sont dirigés par la Directrice Générale des Services (DGS). Découvrez aujourd'hui les services techniques et leurs missions, souvent trop peu connues mais pourtant indispensables !

L'ÉQUIPE DES SERVICES TECHNIQUES DE SÉVÉRAC D'AVEYRON

La commune compte **14 agents des services techniques**, sous la responsabilité du Directeur des Services Techniques (DST).



En octobre 2023, les agents ont passé une habilitation à la conduite et manipulation d'engins de chantier

LES COMPÉTENCES REQUISES

- Manipulation d'outils et d'engins spécifiques
- Permis de conduire (permis B et permis spécifiques)
- Polyvalence et compétences techniques dans divers domaines (électricité, plomberie, maçonnerie, espaces verts, travaux divers...)
- Rigueur dans le respect des règles de sécurité
- Réactivité en cas d'urgence
- Bonne connaissance du territoire (surtout à Sévérac d'Aveyron, qui est très étendue et qui compte de nombreux hameaux)

LES POINTS POSITIFS DU MÉTIER

Métier manuel, de contact et d'extérieur, ce sont les trois principaux points positifs du travail d'agent des services techniques. Si l'on pense en premier lieu à la **diversité des missions et au travail manuel** comme avantages du métier, on oublie souvent que c'est un poste qui amène à **travailler en équipe et à être au contact de la population**.

LES MISSIONS

Les services techniques ont pour mission générale d'**entretenir le territoire et les biens communaux**. Ils ont donc **la charge du bon fonctionnement du domaine public** par le biais de l'entretien, de la maintenance ou de l'élaboration et la mise en œuvre de projets d'aménagement. Ils sont chargés de nombreuses missions, très variées :

VOIRIE ET RÉSEAUX



- Entretien (nettoyage des fossés, entretien des murs communaux bordant les rues, entretien des réseaux d'évacuation des eaux de pluie...)
- Signalisation
- Propreté des voies
- Déneigement et salage en hiver
- Gestion des réseaux d'assainissement
- Gestion et entretien des stations d'épuration

ESPACES VERTS



- Entretien : taille, élagage, tonte, désherbage, arrosage, ramassage des feuilles...
- Obligation légale de défrichage (pour les espaces communaux)
- Plantation et fleurissement
- Entretien des cimetières (voir article dédié avec les nouvelles règles)
- Décorations de Noël

BÂTIMENTS



- Entretien et maintenance du chauffage, de la plomberie et de l'électricité
- Travaux de peinture, de menuiserie, de maçonnerie...
- Aménagement, pose de meubles, d'électroménager...

ÉVÉNEMENTIEL



- Installation de décorations
- Installation de structures (gradins, chapiteaux, estrades...)
- Mise en place de salles (chaises, tables, estrades...)
- Pose de signalétique (panneaux d'affichage, barrières...)
- Préparation des monuments pour les cérémonies

Le saviez-vous ?

La commune compte **plus de 70 bâtiments communaux**, répartis sur tout son territoire dont une dizaine de bâtiments de logements et une dizaine d'autres contenant bureaux et salles de réunion, 5 écoles et 4 mairies déléguées, quelques équipements sportifs, 6 bâtiments techniques et 7 salles de fêtes, d'animations ou d'exposition. Cela comprend aussi la **vingtaine de bâtiments historiques**, parmi lesquels le château de Sévérac et de très nombreuses églises.

MAIS AUSSI...

En plus de toutes ces missions quotidiennes, les agents des services techniques sont aussi amenés à **former des apprentis** et stagiaires, à **entretenir les véhicules municipaux** (mécanique) ou encore à **s'occuper du service de location de vélos électriques Vélicausses**. C'est en effet un agent des services techniques qui se charge de la remise et de la reprise du vélo auprès des locataires, faisant notamment l'état des lieux et donnant les explications sur le matériel et son fonctionnement.

L'entretien des cimetières de la commune

Avez-vous entendu parler des cimetières « zéro-phyto » ? C'est un terme qui désigne la **non-utilisation de produits phytosanitaires pour l'entretien des cimetières** et c'est maintenant une obligation. Afin de protéger l'environnement et la santé, la loi Labbé, instaurée depuis 2014, interdit l'utilisation de ces produits dans différents lieux de vie. Et depuis le 1er juillet 2022, la liste de ces « lieux de vie » s'est étendue et comprend désormais cimetières et colombariums.

Concrètement, **l'interdiction des produits phytosanitaires complique le travail des agents communaux** chargés de l'entretien des cimetières. Le désherbage est désormais effectué manuellement et plus régulièrement, ce qui entraîne une surcharge de travail, notamment à Sévérac d'Aveyron, qui compte 17 cimetières sur son territoire !



Désherbage par les agents techniques au cimetière de Buzeins

Afin de remédier aux nouvelles problématiques de temps pour l'entretien des cimetières, plusieurs solutions pourront être envisageables dans le futur mais toutes impliquent nécessairement des moyens humains et financiers. **De nombreuses communes s'orientent vers une solution de cimetières plus verts avec des allées enherbées plutôt que gravillonnées**, ce qui limite la prolifération des mauvaises herbes. Chaque commune choisira les solutions qui lui conviennent le mieux. Cela demandera un temps d'adaptation mais aussi un changement des habitudes des visiteurs qui devront peut-être s'habituer à voir plus de verdure dans les cimetières. Rappelons toutefois que, si l'entretien du cimetière incombe à la commune, celui des sépultures est **à la charge des propriétaires des concessions**.

Travaux

100%

Pause de panneaux photovoltaïques sur le bâtiment des services techniques route de Villeplaine

Les travaux de pose de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux se poursuivent après la Maison des Dolmens, les ateliers de Recoules, le dojo et le hangar de stockage route de Villeplaine. Les ateliers municipaux situés route de Villeplaine ont été équipés d'une centrale de 83kWc.

Coût réel : 0€



POURQUOI SANS FRAIS ?

La mairie loue la surface de toiture de ces bâtiments. Le revenu perçu par cette location est de 4 000 à 5 000€ environ, le montant évoluant au fur et à mesure que les toitures sont équipées de panneaux photovoltaïques.

C'est l'entreprise qui loue qui bénéficie de l'énergie produite mais c'est aussi elle qui finance tous les coûts : achat et installation des panneaux, désamiantage des toitures le cas échéant...

100%

Rénovation énergétique de l'école de Recoules-Prévinquières

Changement de la chaudière au fioul par une chaudière à granulés, mise en place d'une ventilation, pose de robinets thermostatiques, remplacement de l'ensemble de l'éclairage intérieur par des équipements leds. La rénovation permettra un gain énergétique de 41%.

Coût réel : 98 300€ HT en partie financés

10%

Rénovation énergétique et mise en accessibilité de l'école Jean Moulin

Divisés en trois tranches entre de 2024 à 2026, les travaux ont pour objectif de permettre l'accessibilité de l'école aux PMR, de revoir le confort et le coût énergétique notamment. Une chaudière à granulés remplacera celle au fioul et des pales-soleil seront posés sur la façade sud au premier semestre 2024.

Coût :

Tranche 1 - Chaufferie - Coût réel 167 000€ (2024)
Tranche 2 - Accessibilité - Coût estimé 141 000€ (2024-2025)
Tranche 3 - Menuiseries extérieures et électricité
Coût estimé : 300 000€ (2025-2026)



80%

Construction de la nouvelle médiathèque

Coût estimé : 1 523 000€ HT (en grande partie subventionnée, par plusieurs financeurs).

Délais : livraison du bâtiment pour le printemps 2024, ouverture estimée pour l'été 2024.

UN BÂTIMENT ÉCORESPONSABLE

La qualité de la construction de la nouvelle médiathèque de Sévérac d'Aveyron n'est pas qu'esthétique. Elle est résolument tournée vers le développement durable avec :

- Un maximum de bois pour réduire le volume de béton pour construire la structure
- Des matériaux biosourcés et locaux avec notamment l'ossature et le bardage en bois des Territoires du Massif Central
- La production de chaleur assurée par géothermie
- La production d'électricité assurée par panneaux photovoltaïques en toiture



50%

Rénovation de la salle des fêtes de Lavernhe et création d'une salle associative de 25m²

Délais : fin des travaux pour l'été 2024

Coût estimé : 360 000€

30%

Diagnostic et schéma directeur d'assainissement

C'est une "photographie" du fonctionnement et du service assainissement. Cette étude permettra d'améliorer la connaissance, la gestion et le fonctionnement du système d'assainissement des eaux usées et pluviales. Elle permettra d'établir un programme pluriannuel de travaux à réaliser sur le réseau de collecte et les stations d'épuration de la commune. Elle permettra ainsi de protéger les milieux aquatiques en réduisant les rejets de pollution dans le milieu naturel.

La campagne de mesure en nappe basse a été réalisée et l'étude du réseau des eaux pluviales est en cours.



10%

Réfection et enfouissement des réseaux de la rue du Grand Faubourg

L'objectif de l'opération est de mettre le réseau d'assainissement en séparatif (tri des eaux pluviales des eaux usées) afin de soulager la station d'épuration qui n'est pas conçue et dimensionnée pour traiter les eaux pluviales, d'enfouir les réseaux électriques et de télécommunication et de renouveler le réseau d'eau potable. Travaux réalisés par la commune, le SIAEP HVA et le SIEDA.

Débutés le 4 décembre 2023

Coût estimé : 350 000€ (assainissement) + 160 000€ (réseaux secs)



POURQUOI CETTE RUE ET PAS UNE AUTRE ?

Les travaux de la rue du Grand Faubourg sont essentiels car cette rue est la porte d'entrée sur la cité médiévale et la zone la plus touristique de la commune.

De plus, les travaux sur les réseaux ont été décidés par divers organismes. Nous profitons donc de ces travaux pour grouper tout ce qui doit être fait dans la rue, afin de limiter les frais et le dérangement pour les riverains.

ZOOM SUR... LES TRAVAUX PATRIMONIAUX

La restauration et l'entretien du patrimoine, qui fait la richesse de notre commune, est une cause qui tient à cœur à la mairie de Sévérac d'Aveyron. Chaque année, des travaux sont ainsi réalisés sur divers monuments, des plus petits aux plus grands. La restauration du château de Sévérac est probablement le projet le plus visible, mais le **"petit patrimoine"** et les **nombreuses églises de la commune** sont aussi concernés. Pour la réalisation de tous ces travaux, **la mairie essaie de travailler au maximum avec des artisans et des matériaux locaux.**



Restauration de la fontaine voûtée de Montaliès

Reprise de l'étanchéité, des calades et du mur de soutènement du chemin (travaux réalisés par Vincent Delorme, maçon installé à Lapanouse).

Coût réel : 8 490€ TTC



Restauration des vitraux et des enduits de l'église de Saint-Grégoire

Suite à une fuite, une partie de l'enduit de la toiture de la chapelle est tombée et a été rénovée par Vincent Delorme. Par la même occasion les vitraux cassés ont été restaurés par Marjorie Tabart, artisan d'art vitrailiste locale.

Coût réel : 6 080€ HT dont 40% financés dans le cadre des travaux de strict entretien des monuments historiques.

30%

Couverture du château et menuiseries

Après la couverture de la salle des Hommages, c'est au tour de celle de la cuisine, du corps de logis et du pavillon d'escalier. Des fenêtres seront également posées sur la façade sud du château.

Coût estimé : 802 000€ (en grande partie subventionné).

Début en septembre 2023



Restauration du monument aux morts de Recoules-Prévinquières

Travaux réalisés par Savadécap par aérogommage (projection de sable très fin) et mise en peinture de la barrière par les services techniques municipaux. Le monument aux morts de Sévérac-le-Château sera prochainement restauré également.

Coût réel : 5 444€ TTC dont 20% financés par l'Office national des combattants et des victimes de guerre.



Restauration de la toiture de l'église de Saint-Chély

Réfection de la toiture en lauzes calcaires extraites à 50% sur les terres de M. Dombres aux Cabasses (à Verrières).

Coût réel : 106 020€ HT dont **21 000€ financés par l'Etat** et **9 000€ par le Département.**

10%

Restauration de la couverture de l'église du Bousquet

Coût estimé : 70 000€ HT dont **15 186€ financés par l'Etat** et **9 000€ par le Département.**

Santé et social

Festivités pour les aînés



Les fêtes de fin d'année sont synonymes de plaisir et de partage, des valeurs que le CCAS tient à transmettre auprès des aînés de Sévérac d'Aveyron durant cette période.

Cette année encore, **un beau moment de convivialité s'est tenu autour du traditionnel repas des aînés,** avec une nouveauté de taille : **un seul et même repas regroupant toute la commune.** Ce sont ainsi **plus de 230 personnes** qui se sont réunis dimanche 15 octobre à la salle d'animations pour profiter d'un excellent repas, cuisiné par le Restaurant Bonsecours, dans une ambiance joyeuse et festive. Tous ont pu apprécier l'exposition sur les cavalcades, ainsi que le film réalisé par l'association Sévérac Vidéo Son et revenant sur les anciens repas des aînés de la commune. Le repas s'est ensuite poursuivi en musique avec les Musiciens del Castel.



Le deuxième temps fort de ces fêtes de fin d'année est la **distribution de boîtes de chocolat accompagnées des vœux du Maire aux sévérageis de plus de 80 ans.** Une initiative décidée par la municipalité pendant la période de Covid. Un petit plaisir gourmand toujours apprécié, mais également l'occasion d'échanger avec les élus de la commune et tous les membres du CCAS qui s'occupent de la distribution de ces présents durant le mois de décembre.

Animations à l'EHPAD Gloriande

À l'EHPAD Gloriande, nombreuses sont les activités proposées aux résidents tout au long de l'année. Entre activités manuelles et culturelles, séances musicales, spectacles, sorties et rencontres, **l'établissement et ses résidents s'intègrent parfaitement à l'environnement local et à la population sévérageise.**

Ces six derniers mois, nos aînés de l'EHPAD ont pu profiter de **nombreuses sorties sur le territoire sévérageis** pour (re)découvrir le château de Sévérac, le village de Novis, les fontaines et dolmens de Buzéins, les sources de l'Aveyron, le lac de la Cisba ou encore Lavernhe. Les activités et spectacles musicaux rythment également la vie des résidents, pour des moments festifs. **Les rencontres en tout genre sont aussi l'occasion de moments de partage,** avec les élèves des écoles de la commune ou les pompiers mais aussi avec les petits animaux de la ferme Natur'ailes et les ânesses Pomme et Myrtille, qui ont promenés les résidents le temps d'un après-midi d'été. **Des ateliers d'occitan ont également lieu environ une fois par mois.**

Toutes ces activités sont organisées par le service animations de l'EHPAD avec Eddy, l'animateur, mais aussi par l'association Amitié EHPAD, qui s'investit pour le bien-être des résidents.



Le nouveau Conseil Municipal des Jeunes

C'est à la rentrée 2021 qu'était lancé le premier Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de la commune de Sévérac d'Aveyron. L'objectif du CMJ est de **permettre à la jeunesse de s'impliquer dans la vie municipale locale** et de **porter les idées des jeunes** de la commune, tout en découvrant le fonctionnement d'une municipalité. Cette année il est composé de 13 membres, scolarisés en 6^e, 5^e ou 4^e au moment des élections, élus pour un mandat de deux ans.

Les élections du nouveau Conseil Municipal des Jeunes, élu pour la période 2023-2025, ont eu lieu le 16 octobre dernier au collège Jean d'Alembert. Le collège est en effet un partenaire précieux dans l'organisation des élections de ce CMJ. La mairie remercie d'ailleurs chaleureusement le principal, les enseignants et les assistants d'éducation, ainsi que la conseillère principale d'éducation pour leur implication active dans le bon déroulement de cette mise en situation citoyenne.



Les membres du CMJ lors de leur premier conseil municipal



Les membres du nouveaux CMJ :

En 6^e : Louise COWPER-COLES, Charlotte KNAUS, Noah PINEL **En 5^e** : Ambre CAILLEAU, Estelle CAPITAINE, Gaétan CARNAC, Elynn CONSTANS, Basile GROS, Anaïs LUNET DE LAJONQUIÈRE, Juliette POISSON-HÄGGQVIST **En 4^e** : Thibaut CASTELBOU, Enora QUINTANA, Bastien ROZIÈRE

Ce nouveau Conseil Municipal des Jeunes s'est réuni une première fois le 13 novembre afin de prendre officiellement ses fonctions. Les jeunes conseillers ont pu **rencontrer certains élus et agents, visiter la mairie et découvrir le rôle des différents services**, avant de partager un goûter d'accueil. Ce fût aussi l'occasion de faire part de leurs **idées pour de futurs projets**, notamment la médiathèque qui ouvrira ses portes dans le courant de l'année 2024. Le CMJ aura donc sa place dans le projet de la médiathèque et ses animations. **Des idées pertinentes émergent et prendront forme dans les mois à venir.**

Le cross scolaire

Le 20 octobre dernier, **648 coureurs de la commune et des alentours se sont élancés à l'occasion du cross scolaire** de Sévérac d'Aveyron. Des maternelles aux élèves de troisième, tous ont courageusement affronté la pluie dans la bonne humeur, encouragés par leurs camarades depuis les tribunes du stade de la Catonnerie. Un moment mémorable dont nous retiendrons les sourires des enfants qui se sont dépassés. Cette année, le cross se déroulait **au profit de La Croix Rouge**, en soutien aux élèves marocains touchés par le séisme survenu en septembre, avec une collecte de fournitures scolaires.

Seize collégiens sévéragais, bien classés lors du cross local, ont ensuite pris le départ du cross départemental qui s'est tenu à Baraqueville le 29 novembre, parmi plus de 2500 collégiens de l'Aveyron. Félicitation à tous les participants et notamment à Ambre Cailleau et Juliette Poisson-Häggqvist, classées 18^e et 19^e chez les benjamines, Laura Anglars 12^e et Sarah Rouquette 15^e sur la course des minimes filles, et Jules Marge, 14^e chez les minimes garçons.



Cross scolaire de Sévérac d'Aveyron - Départ d'une course



Cross scolaire de Sévérac d'Aveyron - Podium d'une course

Du côté des écoles

LES EFFECTIFS SCOLAIRES 2023-2024

Cette rentrée scolaire 2023-2024 s'est faite plus en douceur que les précédentes sur la commune. Nous avons retrouvé un poste d'enseignante sur Recoules-Prévinquières et les autres écoles n'ont pas vu leurs effectifs trop impactés.

Pour autant, nous savons que la rentrée prochaine sera plus incertaine, entre la baisse de natalité et les politiques d'austérité, nous redoutons à nouveau le verdict de l'académie et ses ratios.

Pour cette année scolaire 2023-2024, la commune compte :

5 écoles **13** classes **268** élèves



Jean Moulin

5 classes élémentaires
1 par niveau pour
17 CP, 26 CE1, 18 CE2, 16 CM1 et 27 CM2
pour un total de **104 élèves**



Jules Ferry

2 classes maternelles + 1 appui
pédagogique à mi-temps pour
9 TPS, 17 PS, 16 MS et 14 GS
pour un total de **56 élèves**



Lapanouse

3 classes de la maternelle au CM2 :
1 maternelle, 1 CP-CE1, 1 CE2-CM1-CM2
pour 8 PS, 4MS, 5 GS, 6 CP, 11 CE1, 5
CE2, 6 CM1 et 8 CM2
pour un total de **53 élèves**



Lavernhe

1 classe de CE2-CM1-CM2 pour
5 CE2, 4 CM1 et 7 CM2
pour un total de **16 élèves**



Recoules-Prévinquières

2 classes : maternelle + CP-CE1 pour
5 TPS, 7 PS, 5 MS, 3 GS, 9 CP et 10 CE1
pour un total de **39 élèves**

RPI Buzetins, Lavernhe,
Recoules-Prévinquières



PENSEZ-Y !

Pour les enfants qui seront nouvellement scolarisés sur la commune (enfants à partir de 2 ans révolus pour une première inscription en maternelle notamment), **pensez à les inscrire au plus vite !** L'inspection académique s'appuie en effet sur les effectifs prévisionnels de janvier pour **décider du nombre d'enseignants sur chaque école** pour la rentrée suivante.

LA POLITIQUE D'ANIMATIONS AUPRÈS DES ÉCOLES

La politique d'animations de la municipalité auprès des écoles reste très riche, avec **des partenariats importants** dont les équipes pédagogiques se saisissent pour alimenter leurs programmes. Quatre domaines tiennent à cœur aux écoles de la commune : **la culture, le sport, l'environnement et le partage.**

Ainsi, les élèves de toutes les écoles de Sévérac d'Aveyron profitent cette année encore du partenariat avec le Conservatoire Départemental pour le **projet "Chœur à l'école"**. Trois séances de cinéma seront également proposées durant l'année et les enfants auront aussi la chance d'assister à plusieurs spectacles. **Chaque classe a de plus pu participer au projet Aubrac Express**, qui vise à valoriser la ligne de chemin de fer Béziers-Neussargues. Une restitution de leurs ateliers artistiques s'est tenue le 8 décembre dernier à l'occasion d'un moment convivial.

De nombreuses autres activités sont offertes aux élèves, différentes selon les écoles et les classes : séances de yoga, ateliers découverte de l'occitan, échange avec la maison de retraite, sortie à la bibliothèque, animation pêche, rencontre avec des artistes, sensibilisation à la nature...



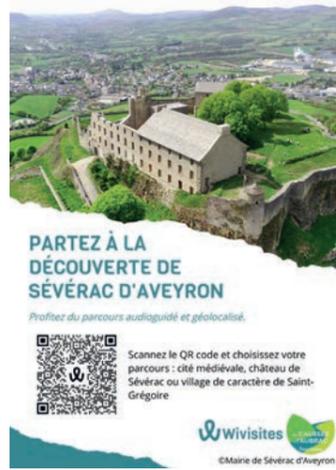
Aubrac Express : restitution des ateliers artistiques le 8 décembre

L'AIDE AU PAIEMENT DE LA CANTINE

Pour rappel, une aide au paiement de la cantine a été mise en place avec le CCAS, en fonction du quotient familial.

Le dossier de demande d'aide (remboursement partiel de facture a posteriori) est à solliciter en mairie.

Des visites audioguidées pour Sévérac !



Comment visiter notre beau territoire en toute autonomie ? L'Office de Tourisme des Causses à l'Aubrac a répondu à cette question en créant des **visites audioguidées des villages sur le site www.wivisites.com**. L'offre touristique est désormais élargie avec une solution de visite disponible en basse saison, en complément des visites guidées proposées en saison estivale.

Pour utiliser ce mode de visite, rien de plus simple : flasher gratuitement ce code depuis votre smartphone et lancez l'écoute de l'une des visites. **Pas à pas, au gré de votre déambulation, vous découvrirez à votre rythme les secrets des villages qui nous entourent.** A votre disposition : la **citée médiévale et le château de Sévérac** (de septembre à juin), mais aussi pour toute l'année **Saint-Grégoire**, Laissac, Saint-Geniez d'Olt et Sainte-Eulalie d'Olt. D'autres visites seront créées à l'avenir pour élargir l'offre dans les mois à venir, en français mais aussi en anglais et en espagnol pour répondre à la demande de la clientèle étrangère.

Du changement à la direction de l'Office de Tourisme



Christine Combet

La présidente de l'Office de Tourisme Des Causses à l'Aubrac Mme Françoise Fouet-Amans et le bureau de l'association ont souhaité la **bienvenue à la nouvelle directrice Mme Christine Combet** lors de la dernière réunion qui s'est tenue lundi 27 Novembre à la Maison des Dolmens à Buzens.

Mme Combet a pris la suite de M. Lautaro Labrin, directeur depuis Avril 2021, qui est parti diriger un Office de Tourisme dans ses Alpes natales et qui a été chaleureusement remercié à la fin de la réunion.

Christine Combet, héraultaise d'origine, travaille depuis de nombreuses années dans le secteur du Tourisme : elle a occupé différentes fonctions (chargée de promotion touristique, déléguée nationale au Cluster Tourisme, Patrimoine et Culture d'Atout France, guide-conférencière), en particulier sur Pézenas et Montpellier, au sein d'Offices de Tourisme ainsi qu'à l'étranger pour des agences de voyages et des tour-opérateurs, mais également, auprès du maire de Montpellier.

Passionnée d'histoire, d'architecture, mais aussi de pleine nature, c'est tout naturellement qu'elle a choisi notre terre de cultures, de pâtures et de nature et qu'elle part à la rencontre des acteurs du tourisme avec beaucoup d'enthousiasme. Son expérience et ses atouts (en particulier la pratique de plusieurs langues étrangères), tout autant que ses qualités humaines, seront entièrement dédiés à notre territoire Des Causses à l'Aubrac et à la mise en œuvre de la stratégie touristique souhaitée par les élus.

Aux associations et organisateurs d'événements

L'Office de Tourisme participe à la promotion de vos événements grâce à son agenda (numérique et papier), le panneau lumineux, les réseaux sociaux...Faites nous part de vos manifestations, même si elles ont lieu dans plusieurs mois à : severacdaveyron@causses-aubrac-tourisme.com ou au **05 65 47 67 31**.

Plus tôt nous le savons, plus vite nous pouvons prévenir d'autres associations pour éviter d'éventuels doublons.

Mémo : pour la réservation de salle et de matériel, contactez la mairie, pour promouvoir votre manifestation, contactez l'Office de Tourisme.

Focus sur le PLUi à Sévérac d'Aveyron

Le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) est un document d'urbanisme réalisé à l'échelle intercommunale qui a pour objectif d'**élaborer un projet de territoire partagé**, formalisé par des règles d'utilisation du sol. Il définit les priorités d'aménagement de l'ensemble des communes de manière à concilier les enjeux relatifs à l'habitat, à la mobilité, au développement des activités économiques, au cadre de vie, etc.

La communauté de communes des Causses à l'Aubrac s'est lancée en septembre 2019 dans la réalisation d'un PLUi. La phase de diagnostic s'est achevée en décembre 2022, le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) a été validé. **Le travail se poursuit aujourd'hui autour de la traduction du PADD en cartographie, c'est le « zonage ».**



Sur l'ensemble du territoire des Causses à l'Aubrac, la stratégie de développement durable s'articule autour des grands thèmes du logement, de l'activité économique, du cadre de vie et de la transition écologique.

Concernant le **logement**, l'accent est mis sur la **nécessité de créer du logement neuf et qualitatif** pour accueillir de nouvelles familles, pour permettre aux populations présentes sur le territoire, notamment les personnes âgées, de disposer de logements adaptés à leurs besoins ou à leur composition familiale. La **reconquête du logement dégradé ou vacant dans les bourgs-centre** sera également une priorité.

Sur le plan **économique**, le territoire doit **renforcer l'offre en équipement, harmoniser la structuration** des zones d'accueil des activités artisanales et économiques et **valoriser ses atouts**, notamment en terme de desserte routière et ferroviaire.

La préservation des activités commerciales et de l'ensemble des services (accueil France Services, accueil enfance -petite enfance, offre de santé...) présents dans les bourgs centres est un enjeu d'importance pour les populations du territoire.

Enfin, le **PADD souligne la nécessité de concevoir un développement urbain empreint de sobriété pour permettre le développement des activités agricoles et touristiques**, deux champs économiques fondamentaux pour le territoire tout en limitant les impacts sur les ressources du territoire.

Objectif « ZAN », qu'est-ce que c'est ?

La loi « Climat-Résilience » du 22 août 2021 a institué le principe de « **Zéro Artificialisation Nette** » qui doit être pris en compte dans la réalisation du PLUi. Le principe du zéro artificialisation nette consiste en une **réduction progressive de l'artificialisation des sols**, par tranche de dix années, jusqu'à atteindre en 2025 une interdiction de cette artificialisation. La réduction de moitié de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers devra être intégrée progressivement dans les documents d'urbanisme.

En concentrant presque un quart de la population du territoire des Causses à l'Aubrac, **Sévérac d'Aveyron et ses environs est particulièrement concerné** par les enjeux d'un développement qui concilie expansion urbaine, accueil des entreprises et des commerces, préservation des paysages et attractivité touristique.

Les travaux de zonage qui traduisent ces différents enjeux, sont en cours. À terme, **des temps d'échanges seront organisés pour permettre aux habitants et aux acteurs économiques et sociaux d'accéder aux informations** relatives aux dispositions générales du diagnostic et du PADD, de s'exprimer sur le projet, de partager leurs réflexions et propositions.

La gestion des déchets

La gestion des déchets sur notre territoire est une **compétence de la communauté de communes des Causses à l'Aubrac**, qui s'occupe de la **collecte des ordures** et des **quatre déchèteries**. Le traitement des déchets est pris en charge par le Syndicat Départemental des Ordures Ménagères de l'Aveyron (SYDOM).

RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI

	Bouteilles et flacons en plastique, films étirables en plastique, emballages et boîtes en carton, emballages métalliques, papiers.		Encombrants, grands cartons, cageots, appareils électriques, électroménagers, pots de peinture, ampoules, huile usagée...
	Emballages en verre uniquement (bouteilles, pots...). Pas de vaisselle, de pyrex, de verre...		Piles, ampoules, cartouches d'encre, petits objets électroniques peuvent être déposés dans des bacs de tri dans certains commerces.

Malgré des consignes plutôt bien respectées par les habitants, il reste des **erreurs de tri** qui représentent **13.6kg par habitant et par an** et qui peuvent **causer des dommages** matériels ou blesser les agents de tri, entraînant également un **surcoût** pour les collectivités.

Sur l'ensemble du territoire, la collecte des ordures se fait à des lieux de dépôts, où les habitants doivent déposer dans les conteneurs appropriés leurs sacs d'ordures ménagères et de recyclage. **Le dépôt d'ordures en dehors des conteneurs est interdit et passible d'une amende**, mais les dépôts sauvages restent malheureusement fréquents. Là encore, cela entraîne un surcoût pour la collectivité mais aussi des nuisances visuelles et olfactives et une gêne pour les passants.

L'état-civil

Naissances

28/04/2023	SAURIN Auguste	30/07/2023	CARRILLO Lizy	12/10/2023	POUDEROUX Loann
09/05/2023	PAULHAC GIRARD Lucas	31/07/2023	MAYMARD Ambre	25/10/2023	MAILLE ROXAS Athéna
27/06/2023	FABRE Édén	04/08/2023	ROUFFIGNAT PEPIN Lelyo	01/11/2023	MARQUÈS Agathe
01/07/2023	AUBELÉAU Gabriel	13/08/2023	CALLE Louisa	04/11/2023	RAMOS Malo
09/07/2023	POUGET VERDIER Alba	25/08/2023	LENOGUE Lyllo	19/11/2023	BOULET Noah
13/07/2023	BERLAGUET Ella	30/08/2023	DISPARD MORA Rafaël	27/11/2023	MALAVAL Clément
23/07/2023	MAJOREL Apolline	31/08/2023	GINISTY Vincent	04/12/2023	SAINT-LEGER Andrea
28/07/2023	VAYSSIÉ Éliana	06/09/2023	BELHOUT CLAVEL Noûr		

Mariages

24/06/2023	PRADALIÉ Nathalie et HOMBROUCKX Pascal	19/08/2023	VIALA Marlène et DELTOUR Gaël
01/07/2023	BOURGEOIS Léa et CREYSSELS Florian	16/09/2023	LIBES Patricia et LECUYER Ludovic
15/07/2023	JÉAY Béatrice et CAMPELS Daniel	22/09/2023	JAMMES Sarah et RAMONDENC Brice
15/07/2023	VAYSSE Marine et COURRÈGE Aurélien	14/10/2023	MONTELS Christine et MOYSAN Jean-Pierre
15/07/2023	CARNAC Lucile et BONNEFOI Rémi	28/10/2023	BRIAND Orlane et PAUPY Bruno
05/08/2023	FERREIRA DA SILVA Maria et LABAUME Frezal	16/12/2023	GRANIER Angéline et OLLIER Benjamin
05/08/2023	ARNAL Solène et GUIBERT Grégoire		

Décès

29/04/2023	FARID Ali	10/09/2023	BESTION Ivan
03/06/2023	BOUSSUGE Ep. BASTIDE Marie	11/09/2023	BOURREL Bernard
16/06/2023	ROUBY Martine	16/09/2023	BLAQUIÈRE André
21/06/2023	POUJOL Jean	21/09/2023	DAVID Ep. GAUFFRE Yvette
25/06/2023	BOYER Christian	04/10/2023	ALBENQUE Ep. SAHUQUET Georgette
03/07/2023	DZUIRLA Ep. BUGAREL Marie-Laurence	12/10/2023	CERSOSIMO Joseph
03/07/2023	LEROY Pierre	17/10/2023	FABRE Annette
11/07/2023	BERNIER Ep. CANTAGREL Muriel	18/10/2023	LABIT Michèle
29/07/2023	EYCHENNE Ep. TABART Anny	01/11/2023	BONNAVENTURE Ep. CAVAILLÉ Josette
03/08/2023	GRÈZES Serge	08/11/2023	GAUZY Roger
09/08/2023	PFISTER Ep. BAYOL Ernestine	13/11/2023	ROUX Ep. ARNAL Reine
13/08/2023	BONFIGLIO Ep. GABARRE Jeanne	16/11/2023	GUILLAUME Ep. ROUJON Lucette
15/08/2023	SUAREZ Louis	21/11/2023	DANESI Jean-Luc
19/08/2023	HERVÉ Jean-Claude	27/11/2023	PRADEILLES Ep. CARRIERE Jeanne
23/08/2023	LACOSTE Jean	03/12/2023	HUGUIES Jean
02/09/2023	RUSSO Ep. CERSOSIMO Angèle	05/12/2023	DELTOUR Gabriel
03/09/2023	BLANC Henri		

Le mot de l'opposition

Au seuil de cette nouvelle année, mesdames et messieurs, chers amis, l'ensemble des élus de notre groupe au Conseil Municipal, **vous adresse leurs vœux les plus chaleureux, de bonheur, de santé, de joie et de réussite.**

Pour cette nouvelle année qui commence nous aurions aimé pouvoir mettre en avant un peu d'espoir mais une fois de plus, nous nous interrogeons quant à l'avenir de notre commune. **Les promesses électorales de l'équipe en place ne seront visiblement pas réalisées avant la fin du mandat, leur marge de manœuvre se rétrécit au fur et à mesure que le temps s'écoule.**

Après avoir enterré le projet de résidence Senior, lancé et bien avancé par l'ancienne municipalité, celui de l'équipe de M. Gros qui devait être « éclaté » sur plusieurs villages de la commune n'a pas vu le jour et rien n'est décidé même pour le seul bourg de Sévérac le Château. L'amélioration de la qualité des repas de l'Ehpad n'a pas été effective, et rien n'est lancé pour relocaliser la cuisine. Concernant la santé, la municipalité n'a pas su faire venir un seul nouveau médecin sur la commune.

Des études ont été lancées et payées, des réunions ont eu lieu pour l'ouverture d'un atelier de découpe de viande, pour l'aide à la transmission des exploitations agricoles, les mobilités douces... mais rien de concret n'a vu le jour et aucun programme à ce sujet n'est en cours.

Les finances de la commune sont impactées durement par le fonctionnement et l'entretien des nombreux bâtiments auxquels s'ajoutent l'hôtel des Causses et bientôt la médiathèque.

De plus **les dépenses de fonctionnement ont déjà beaucoup augmenté depuis 3 ans, grévant notre capacité d'emprunt et d'investissement.** En effet dès le mois de mars nous avons mis en garde sur des dépenses trop nombreuses inscrites pour 2023, notamment en section d'investissement, ce pourquoi nous n'avons pas voté favorablement cette prévision de budget. Cela s'avère aujourd'hui plus que vrai, puisque avec quelques dépenses imprévues, le budget va être mis en situation délicate et nécessiter une mise en veille des futurs investissements pour équilibrer le prochain. **Nous avons bien conscience que la période que nous vivons est marquée par l'inflation, qui impacte aussi les collectivités, mais justement il faut être réalistes et pragmatiques lorsqu'on élabore le budget annuel.**

Nous ne pouvons hélas que constater que Sévérac est sous-représentée au niveau communautaire, depuis la démission du maire de sa vice-présidence. Nous savons aussi que M. le Maire, de par son mandat de conseiller départemental, place Sévérac dans l'opposition au conseil départemental, c'est ainsi que **beaucoup de partenaires majeurs de la commune nous sont hostiles**, ce qui complique encore plus la tâche.

A l'heure où nous écrivons ces quelques lignes, nous fêtons la Sainte Barbe, c'est pour nous l'occasion de relayer l'appel des sapeurs pompiers. **La caserne de secours de Sévérac recherche de nouvelles personnes prêtes à s'engager pour compléter son équipe. Vous êtes intéressés, vous hésitez, ou vous connaissez une personne qui pourrait venir s'engager, n'hésitez pas à contacter les sapeurs pompiers de Sévérac** ou venez directement à la caserne le dimanche matin (Ltn Chauchard 06 08 10 04 18). Ce sont des missions prioritaires d'une importance capitale pour la commune.

Nous continuons à être présents et assidus pour faire valoir notre point de vue, malgré notre position minoritaire. Aussi nous vous invitons à venir assister aux conseils municipaux qui sont des réunions publiques ou à nous contacter pour plus de renseignements.

Nous remercions encore les nombreuses associations et leurs bénévoles qui déploient tant d'énergie pour animer notre territoire.

Bonne et heureuse année 2024

Mélanie Brunet Bédél, Jérôme de Lescure, Nathalie Boudias Decroix, Mathieu Constans, Geoffroy Müller

leseveragaisautrement@gmail.com

Agenda

Les rendez-vous de la saison culturelle 2023-2024



SAMEDI 10 FEVRIER 2024 À 20H30
Salle d'animations, Sévérac-le-Château
Passage(s), Tentative 1 : Naître (théâtre)
Tout public à partir de 8 ans - 1h - 5€ à 10€

SAMEDI 16 MARS 2024 À 21H00

Maison des Dolmens, Buzeins
Ma langue maternelle va mourir et j'ai du mal à vous parler d'amour (conte, musique)
Tout public à partir de 10 ans - 1h10 - 5€ à 10€
En partenariat avec Sirventès dans le cadre du festival "La Tuta a contes"



VENDREDI 5 AVRIL 2024 À 20H45
Salle d'animations, Sévérac-le-Château
Wallawac ou comment résoudre le casse-tête de l'humour au théâtre (théâtre, humour)
Tout public à partir de 10 ans - 1h - 5€ à 10€



VENDREDI 3 MAI 2024 À 20H30

Maison des Dolmens, Buzeins
Kos, Host (concert)
Tout public à partir de 8 ans - 1h20 - 6€ à 13€
Spectacle programmé dans le cadre des Escapades de la maison du Peuple de Millau, en partenariat avec Millau en jazz.



marché de printemps

Jeu 9 mai 2024 de 9h00 à 17h00
Rendez-vous avenue Pierre Sépard !

Au programme : stands de producteurs locaux (plantes et fleurs, bijoux, cosmétiques, accessoires, alimentation...), conférences, ateliers, jeux et animations pour enfants, défilé de chevaux fleuris, restauration, musique...

INFOS PRATIQUES

MAIRIE DE SÉVÉRAC D'AVEYRON
9 rue Serge Duhourquet,
Sévérac-le-Château
12150 Sévérac d'Aveyron
05 65 71 66 84
contact@severacdaveyron.fr
Du lundi au vendredi : de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h00

MAIRIE DÉLÉGUÉE DE BUZEINS
Place du Monument, Buzeins
05 65 47 62 78
buzeins@severacdaveyron.fr
Lundi de 8h30 à 12h15

MAIRIE DÉLÉGUÉE DE LAPANOUSE
6 Place de l'Église, Lapanouse
05 65 71 60 57
lapanouse@severacdaveyron.fr
Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi :
de 14h00 à 18h00

MAIRIE DÉLÉGUÉE DE LAVERNHE
Place de la Mairie, Lavernhe
05 65 47 62 97
lavernhe@severacdaveyron.fr
Mardi de 8h30 à 12h15

MAIRIE DÉLÉGUÉE DE RECOULES-PRÉVINQUIÈRES
Avenue Victorin Mas,
Recoules-Prévinquières
05 65 47 64 02
recoules@severacdaveyron.fr
Du lundi au jeudi de 13h30 à 15h30
et le vendredi de 16h00 à 18h00.

BIBLIOTHÈQUES

BUZEINS
Lundi de 8h30 à 12h15

LAPANOUSE
Lundi, mardi et vendredi de 14h à 18h
Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h

LAVERNHE
Mardi de 8h30 à 12h15

RECOULES-PRÉVINQUIÈRES
Vendredi de 8h30 à 12h
et samedi de 10h à 12h

SÉVÉRAC-LE-CHÂTEAU
Mardi de 15h à 18h
Mercredi de 10h à 12h et de 15h à 18h
Jeudi de 10h à 12h
Vendredi de 15h à 18h
Samedi de 10h à 12h

NOUVEAU ! SUIVEZ L'ACTUALITÉ CULTURELLE DE LA COMMUNE

Inscrivez-vous à la lettre d'infos culturelle de la mairie sur
www.severacdaveyron.fr